

qu'après-midi que la gare d'Anvers a été avisée de l'accident.

Des secours aux sinistrés

En présence de l'ampleur du désastre, la municipalité d'Anvers a décidé de se réunir exceptionnellement aujourd'hui, en vue de voter les premières mesures indispensables pour venir en aide aux malheureux victimes de l'inondation.

Un acte de courage

Il convient de signaler le bel acte de courage accompli par un ouvrier de l'usine Barbet-Martin. Au moment où les eaux qui avaient envahi l'usine allaient atteindre les chaudières sous pression, l'un des chauffeurs, au mépris du danger, se jeta à l'eau et réussit à ouvrir les soupapes de sûreté, évitant ainsi une terrible explosion qui aurait certainement fait des victimes. Le courageux ouvrier a été chaleureusement félicité.

Un nouvel orage

Mardi après-midi, un nouvel et violent orage a défilé sur Anvers provoquant de nombreuses pannes de courant. La foudre est tombée sur plusieurs points de la ville mais il n'y eut aucun dégât sérieux.

La chirurgie avant le XIXe siècle

Des textes préhistoriques nous retrouvent certains vestiges qui permettent de penser que nos lointains ancêtres n'ignoraient pas la chirurgie, si rudimentaire que fut leur technique. Des crânes d'époque néolithique portent des marques de trépanation, et qui plus est d'une trépanation pratiquée sur l'homme vivant car les cicatrices sont parfois atténuées par une recalcification postérieure.

Les livres hippocratiques qui datent de 400 ans environ avant notre ère nous fournissent un résumé de l'expérience acquise à cette époque. La chirurgie y figure en bonne place. Certains traités donnent des renseignements utiles sur la technique opératoire : position du patient, place de l'opérateur, etc.

En Occident, la chirurgie renaît grâce aux Arabes dont le prestige s'évanouit quand on parvint à connaître dans le texte original les auteurs grecs de qui ils tenaient leur art. D'ailleurs, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle la condition du chirurgien n'est guère propre à renforcer le crédit des hommes de l'art.

Plusieurs membres du groupe, notamment le président, M. Yvon Delbos et M. Guernut, ont combattu cette procédure en déclarant que le parti radical-socialiste ne pouvait pas prendre de décision de ce soir, sans même avoir eu l'occasion de discuter les mesures envisagées par le gouvernement.

Il a invité ses collègues à se rallier à la procédure voulue par le Président du Conseil et le ministre des Finances. Après le départ de M. Herriot, M. Daladier a proposé à ses collègues d'indiquer dans un ordre du jour, le programme du parti radical-socialiste, en présence de la situation actuelle et de l'urgence de la situation.

Plusieurs membres du groupe, notamment le président, M. Yvon Delbos et M. Guernut, ont combattu cette procédure en déclarant que le parti radical-socialiste ne pouvait pas prendre de décision de ce soir, sans même avoir eu l'occasion de discuter les mesures envisagées par le gouvernement.

Il a invité ses collègues à se rallier à la procédure voulue par le Président du Conseil et le ministre des Finances. Après le départ de M. Herriot, M. Daladier a proposé à ses collègues d'indiquer dans un ordre du jour, le programme du parti radical-socialiste, en présence de la situation actuelle et de l'urgence de la situation.

Plusieurs membres du groupe, notamment le président, M. Yvon Delbos et M. Guernut, ont combattu cette procédure en déclarant que le parti radical-socialiste ne pouvait pas prendre de décision de ce soir, sans même avoir eu l'occasion de discuter les mesures envisagées par le gouvernement.

Il a invité ses collègues à se rallier à la procédure voulue par le Président du Conseil et le ministre des Finances. Après le départ de M. Herriot, M. Daladier a proposé à ses collègues d'indiquer dans un ordre du jour, le programme du parti radical-socialiste, en présence de la situation actuelle et de l'urgence de la situation.

Plusieurs membres du groupe, notamment le président, M. Yvon Delbos et M. Guernut, ont combattu cette procédure en déclarant que le parti radical-socialiste ne pouvait pas prendre de décision de ce soir, sans même avoir eu l'occasion de discuter les mesures envisagées par le gouvernement.

Il a invité ses collègues à se rallier à la procédure voulue par le Président du Conseil et le ministre des Finances. Après le départ de M. Herriot, M. Daladier a proposé à ses collègues d'indiquer dans un ordre du jour, le programme du parti radical-socialiste, en présence de la situation actuelle et de l'urgence de la situation.

Plusieurs membres du groupe, notamment le président, M. Yvon Delbos et M. Guernut, ont combattu cette procédure en déclarant que le parti radical-socialiste ne pouvait pas prendre de décision de ce soir, sans même avoir eu l'occasion de discuter les mesures envisagées par le gouvernement.

LES ÉLECTIONS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Germain-Martin déclare que le Parlement aura à donner au Gouvernement les moyens de réorganiser la vie économique du pays. La spéculation doit être complètement brisée par le relèvement du taux de l'escompte, du taux du prêt sur or et par d'autres mesures que le Parlement autorisera.

En ce qui concerne les impôts, des réductions substantielles ont été décidées. Il s'agit de mesures d'allégement certains prix de revient. Appuyant, il faut donner au Gouvernement les moyens d'action rapides et immédiates dont il a besoin pour repousser l'attaque redoutable dont le pays est menacé.

M. Léon Blum demande des précisions sur les attaques dirigées contre la France et déclare que les socialistes refusent de laisser entrer de ce dilemme, la dévaluation ou la superdéflation.

M. Germain-Martin monte de nouveau à la tribune et défend les projets du Gouvernement dont il lit les titres. Les projets sont renvoyés à la Commission des Finances. La séance est levée à 17 heures. Séance jeudi à 15 heures.

La séance du Sénat

Paris, 28 mai. — En attendant l'ouverture de la séance de rentrée, de nombreux sénateurs circulent par petits groupes dans les couloirs du Luxembourg, tout en s'entretenant de la situation politique et financière. A leurs yeux, seules des solutions d'urgence et d'urgence au Gouvernement d'assurer l'assainissement budgétaire et d'opérer le redressement complet de l'économie du pays.

Lorsque M. Jeanneney, qui préside, ouvre, à 15 h. 10, les débats, l'hémicycle est abondamment garni. Le Sénat adopte successivement plusieurs projets de loi votés par la Chambre, et déclare que les socialistes refusent de laisser entrer de ce dilemme, la dévaluation ou la superdéflation.

M. Germain-Martin monte de nouveau à la tribune et défend les projets du Gouvernement dont il lit les titres. Les projets sont renvoyés à la Commission des Finances. La séance est levée à 17 heures. Séance jeudi à 15 heures.

L'ATTITUDE DES GROUPES PARLEMENTAIRES

Les groupes politiques de gauche ont entrepris, mardi matin, leurs délibérations sur les pleins pouvoirs. L'impression qui se dégage de ces premiers échanges de vues est assez défavorable. C'est ainsi qu'au groupe radical-socialiste, où l'assistance était relativement nombreuse, ce sont surtout des opposants qui ont pris la parole.

Le groupe n'entend définir sa position qu'après avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles les pleins pouvoirs seront demandés et l'équilibre budgétaire sera rétabli. Dans leur ensemble, les dispositions du groupe sont ainsi assez incertaines.

Au groupe socialiste

Le groupe socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Léon Blum. Sur la proposition de M. Prossard il a, par ailleurs, décidé de déposer une proposition de résolution tendant à demander que la Commission du suffrage universel rapporte sans délai un projet de représentation proportionnelle sans panache et à majorité qualifiée.

M. Léon Blum a, en outre, déposé une demande d'interpellation sur le contenu du projet financier du Gouvernement. M. Germain-Martin a pris nettement position contre le gouvernement, tandis que M. Guernut se montrait hostile à la fois à une politique de déflation et à toute dévaluation de la monnaie.

Chez les socialistes de France

Le Groupe s'est réuni sous la présidence de M. Auray. Le Groupe a chargé M. Déat, député de la Seine, d'intervenir au groupe contre les pleins pouvoirs demandés par le gouvernement.

Les communistes demandent la reconstitution d'une délégation des gauches

Les communistes ont pris l'initiative de provoquer la reconstitution d'une délégation des gauches. Ils feraient partie et qui pourrait s'étendre jusqu'au parti radical-socialiste, pour réaliser le front commun sur le plan politique et parlementaire, comme sur le plan électoral.

Chez les démocrates populaires

Paris, 28 mai. — Le Groupe des démocrates populaires a résolu de voter le projet tendant à accorder au gouvernement des pouvoirs étendus.

Les républicains de gauche

Les républicains de gauche se sont montrés dans leur majorité, favorables à l'adoption du texte gouvernemental.

A la Fédération Républicaine

Le groupe de la Fédération républicaine, réuni sous la présidence de M. Georges Bonnet, a, sur la proposition de MM. Charles de Lestapis et Joseph Denis, voté à l'unanimité un ordre du jour se déclarant résolu à s'associer à toutes les mesures qui permettront une action gouvernementale immédiate et efficace, pour repousser les manœuvres de la spéculation financière et pour assurer, par la déflation budgétaire, la défense du franc menacé.

A la Gauche indépendante

Le groupe de la Gauche indépendante, à l'unanimité des membres présents, a déclaré hostile au principe des pleins pouvoirs, tels qu'ils sont demandés par le Gouvernement.

A la Gauche radicale

La Gauche radicale est demeurée dans l'expectative.

L'EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROJET DE LOI

Voici les principaux passages du projet de loi tendant à accorder au Gouvernement des pleins pouvoirs pour la durée de la déflation budgétaire et de l'assainissement des finances publiques, la reprise de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie.

Le « train de vie de l'Etat »

Il n'en reste pas moins que l'Etat français a établi son « train de vie » à un niveau qui se situe au-dessus de l'état normal de ses recettes permanentes. De l'époque d'abaissement de la facilité de l'augmentation de dépenses qui ont entraîné aujourd'hui encore la crise de nos finances.

Comment sortir de l'impasse où nous a conduits la persistance de l'inflation sans retour providentiel à une période de prospérité ? Comment parer aux graves difficultés qui se dressent devant nous ?

Assurément, du point de vue technique, pour renouer avec un état de prospérité, la solution des reports, au remboursement des bons, des mesures d'ordre également technique peuvent être de nature à dégrader les conditions d'existence de nos citoyens.

Il s'agit de trouver une solution qui ne soit pas de nature à dégrader les conditions d'existence de nos citoyens. C'est pourquoi le Gouvernement propose de recourir à la dévaluation de la monnaie.

Contre la dévaluation

Certains proposent comme remède une dévaluation de la monnaie. Le Gouvernement ne saurait accepter une telle mesure n'apportant aucune solution au problème.

Le projet de loi tendant à accorder au Gouvernement des pleins pouvoirs pour la durée de la déflation budgétaire et de l'assainissement des finances publiques, la reprise de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie.

Chez les socialistes de France

Le Groupe s'est réuni sous la présidence de M. Auray. Le Groupe a chargé M. Déat, député de la Seine, d'intervenir au groupe contre les pleins pouvoirs demandés par le gouvernement.

Le Groupe des démocrates populaires a résolu de voter le projet tendant à accorder au gouvernement des pouvoirs étendus.

Les républicains de gauche

Les républicains de gauche se sont montrés dans leur majorité, favorables à l'adoption du texte gouvernemental.

A la Fédération Républicaine

Le groupe de la Fédération républicaine, réuni sous la présidence de M. Georges Bonnet, a, sur la proposition de MM. Charles de Lestapis et Joseph Denis, voté à l'unanimité un ordre du jour se déclarant résolu à s'associer à toutes les mesures qui permettront une action gouvernementale immédiate et efficace, pour repousser les manœuvres de la spéculation financière et pour assurer, par la déflation budgétaire, la défense du franc menacé.

A la Gauche indépendante

Le groupe de la Gauche indépendante, à l'unanimité des membres présents, a déclaré hostile au principe des pleins pouvoirs, tels qu'ils sont demandés par le Gouvernement.

A la Gauche radicale

La Gauche radicale est demeurée dans l'expectative.

LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE ET LE PAYS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

M. Segers, sénateur d'Anvers et président de la Fédération des Cercles et Associations catholiques, a fait allusion à cette question, dans le discours qu'il a prononcé au Sénat sur les problèmes internationaux.

Après avoir souligné les armements intensifs de l'Allemagne et le danger qu'ils présentent pour la paix en général et pour la sécurité de la Belgique en particulier, il a ajouté :

« Je me demande si nous n'avons pas eu tort de réduire trop sensiblement le temps du service. Je tremble parfois, en songeant aujourd'hui, que si nous n'avons pas un compte suffisant des dures réalités de l'heure présente, la question peut se poser. Mais si le pays ne se rend pas suffisamment compte du danger, peut-on le lui reprocher ?

« Si le pays ne se rend pas suffisamment compte du danger, peut-on le lui reprocher ? Si donc l'on instruit, courageusement, au risque de se rendre impopulaire ?

« Les socialistes ont déjà décidé que la question du temps de service ne pouvait pas se poser actuellement. Les ministres socialistes n'ont rien dit ni fait pour éclairer leurs amis sur ce que M. Segers appelle les dures réalités de l'heure présente. »

« Voilà donc un parti qui se trouve au Gouvernement et qui représente les trois septièmes de la population, et qui juge inutile de parler du temps de service. Comme on ne peut quand même pas l'accuser de ne pas vouloir défendre le pays contre l'invasion, leur parti nous doit conclure que le danger n'est pas aussi grand qu'il le dit et qu'on se trouve en présence d'une campagne « de marchands de canons », intéressés à massacrer les Belges. »

« C'est ce que l'on fait semblant de croire et que l'on clame partout à l'extrême-gauche. Du côté gouvernemental, on ne dit rien. M. le ministre Devèze, à Mons, a déclaré qu'il parlait en son nom personnel, et que ce serait au pays de se prononcer. »

« Mais pour ce faire, il faut renseigner le pays. Et le Gouvernement se tait. Il prend des mesures énergiques pour redresser le commerce et l'industrie. Il multiplie les communiqués et les discours sur la bataille qu'il mène pour que le Belge se libère des difficultés économiques et financières actuelles. »

« Quant à aux dures réalités créées par la menace allemande, il s'en tait. Comme le pays se rendrait-il compte de cette menace si ceux qui devraient l'instruire ne disent rien. Je n'ignore pas que si le Gouvernement se tait, c'est parce qu'il craint de ne pas être suivi par un Parlement divisé, et qu'il préfère lanterner plutôt que de tomber, au sujet de la défense nationale, dans le pays qui ne sait pas cela, pense logiquement que la situation internationale n'est pas aussi grave qu'on le déclare, puisque le Gouvernement est muet sur le danger allemand, alors qu'il dit tant de choses sur le danger financier. »

On cherche vainement le fils du riche Américain George Weyenhauser enlevé par des bandits

New-York, 28 mai. — Un mystère angossant plane sur le sort de George Weyenhauser, enfant de neuf ans, enlevé à Taconia (Etat de Washington). Le petit George a été enlevé à la sortie de l'école. Ses parents ont reçu une lettre exigeant 3 millions de francs de rançon. S'ils acceptaient, ils devraient faire flotter un drapeau d'enfant au faite de leur maison — que l'on aperçoit à plusieurs kilomètres à la ronde.

Bien que M. et M^{me} Weyenhauser soient prêts à payer la rançon demandée, ils n'ont jusqu'ici reçu aucune autre communication des bandits. Des détectives participent, en grand nombre, aux recherches ; des avions survolent la région.

Ce rap a provoqué une émotion considérable aux Etats-Unis, tant en raison des circonstances dans lesquelles il a été accompli qu'en raison de la personnalité de M. Weyenhauser.

Le père du petit George est, en effet, l'un des hommes les plus riches de l'Amérique ; magnat du pétrole, il a récemment fondé l'habitation et se rendait d'un avion privé à son domicile de New-York.

Mardi après-midi, Mme Maersk, demeurant à Houtkerque, s'était rendue chez son frère, qui habite au lieu dit « Les quatre entrelacs », avec son enfant, André, âgé de 27 mois.

« Un accident dont, l'enfant sortit pour jouer devant l'habitation et se rendait d'un avion privé à son domicile de New-York. »

« Un avion de bombardement de l'armée américaine s'est écrasé dans un champ de blé, à 2 km de la ferme de M. Maersk. »

Les élections radiophoniques dans la région du Nord

La liste Thibaut est élue

On sait que dimanche dernier se sont déroulées dans les douze régions radiophoniques de la France les élections pour la désignation des représentants des auditeurs dans le Conseil de gérance des postes d'Etat.

Le Nord tenait la tête des régions tant par le nombre des inscrits que par celui des votants. C'est ce qui explique que les résultats ont été connus plus tardivement que dans les autres centres du territoire.

En effet, par le poste de Lille, 66.417 auditeurs s'étaient fait inscrire et 53.191 ont voté.

La liste de l'Union des groupements radiophoniques a obtenu un éclatant succès puisqu'elle passe à la majorité absolue contre la liste socialiste.

Maintenant donc, il ne reste plus qu'à se mettre au travail avec ardeur pour réaliser le programme que la majorité des auditeurs inscrits a fait triompher.

Voici les résultats : Liste de l'Union des groupements radiophoniques : MM. A. Thibaut, 35.041 ; A. Carrière, 34.811 ; A. Crétieux, 35.126 ; P. Hasselbroek, 31.450 ; P. Julien, 35.220 ; L. Lagouge, 34.871 ; J. Lebrun, 35.125 ; R. Rogé, 34.900 ; P. Royer, 35.104 ; E. Vandenaes, 34.770.

La liste de l'Union des groupements radiophoniques a obtenu un éclatant succès puisqu'elle passe à la majorité absolue contre la liste socialiste.

Maintenant donc, il ne reste plus qu'à se mettre au travail avec ardeur pour réaliser le programme que la majorité des auditeurs inscrits a fait triompher.

Voici les résultats : Liste de l'Union des groupements radiophoniques : MM. A. Thibaut, 35.041 ; A. Carrière, 34.811 ; A. Crétieux, 35.126 ; P. Hasselbroek, 31.450 ; P. Julien, 35.220 ; L. Lagouge, 34.871 ; J. Lebrun, 35.125 ; R. Rogé, 34.900 ; P. Royer, 35.104 ; E. Vandenaes, 34.770.

C'est à la Pentecôte que le Cabinet anglais sera remanié

Londres, 28 mai. — C'est, selon toute vraisemblance, aux alentours de la Pentecôte qu'aura lieu le remaniement ministériel dont le principe est maintenant arrêté.

Dès le début de la semaine prochaine, il est possible que le premier ministre figure sur la « liste des honneurs » ou distinctions accordées par le Roi aux serviteurs de l'Etat.

Cette mesure aurait pour objet d'ôter au passage de M. MacDonald à la présidence du Conseil tout ce qui pourrait avoir l'allure d'une critique à sa politique. Une semaine plus tard, le premier ministre remettrait au roi George la démission du Cabinet et le souverain chargerait M. Stanley Baldwin de constituer le nouveau Cabinet.

Le nouveau chef du gouvernement offrirait à M. Ramsay MacDonald la présidence du Conseil et procéderait à un remaniement fort étendu portant sur la plupart des postes de commande : Affaires étrangères, Intérieur, Guerre, Air, Travail et Hygiène.

Quant à M. Lloyd George, il n'est pas sans assez d'importance. Il va de soi que si le « leader » gallois ne peut faire triompher son « New Deal » dans le Cabinet, il cherchera ailleurs un appui qui pourrait fort bien être dirigé contre le nouveau Cabinet.

Une manœuvre aérienne nocturne à Casablanca

Casablanca, 28 mai. — La nuit dernière a eu lieu un exercice d'alarme nocturne avec la collaboration des escadrons de l'aviation.

Une religieuse victime du dévouement

La médaille d'or des épidémies est décernée à titre posthume à M^{lle} Bovelin, en religion sœur Eugénie, infirmière à l'hôpital de Vichy, morte victime de son dévouement.

Le général Goering négocierait un accord secret avec le roi Boris

Sofia, 28 mai. — Le bruit court dans la capitale bulgare que le général Goering, négocie un accord secret avec le roi Boris.

Le cinéaste était un escroc au mariage

Nantes, 28 mai. — Le gendarme vient d'arrêter un individu d'origine roumaine, Mayer Rappaport, né le 26 mars 1897, à Bucarest, qui, se donnant pour un cinéaste d'Hollywood et se parant du nom d'Henry Weyenhauser, avait fait quelques dupes. En présentant la somme de 500 francs de rançon, l'individu s'était fait avancer de l'argent et confier des bijoux.

PETITES NOUVELLES

Le ministre des Affaires étrangères annonce que mardi à 6h 30 aura lieu au Commerce, un traité de commerce et de navigation entre la République française et le Royaume des Pays-Bas.

ON S'ENGAGE EN ALLEMAGNE

Berlin, 28 mai. — Le nombre des engagements volontaires est si considérable que les autorités militaires se voient obligées de clore la liste des engagements le 15 juin 1935, au lieu du 1^{er} juillet, comme il avait été prévu.

Dans les annonces d'aujourd'hui, il y a probablement plusieurs offres d'articles que vous désirez acquérir. Votre travail se trouvera simplifié si vous voulez bien lire ces annonces.

LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE ET LE PAYS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

M. Segers, sénateur d'Anvers et président de la Fédération des Cercles et Associations catholiques, a fait allusion à cette question, dans le discours qu'il a prononcé au Sénat sur les problèmes internationaux.

Après avoir souligné les armements intensifs de l'Allemagne et le danger qu'ils présentent pour la paix en général et pour la sécurité de la Belgique en particulier, il a ajouté :

« Je me demande si nous n'avons pas eu tort de réduire trop sensiblement le temps du service. Je tremble parfois, en songeant aujourd'hui, que si nous n'avons pas un compte suffisant des dures réalités de l'heure présente, la question peut se poser. Mais si le pays ne se rend pas suffisamment compte du danger, peut-on le lui reprocher ?

« Si le pays ne se rend pas suffisamment compte du danger, peut-on le lui reprocher ? Si donc l'on instruit, courageusement, au risque de se rendre impopulaire ?

« Les socialistes ont déjà décidé que la question du temps de service ne pouvait pas se poser actuellement. Les ministres socialistes n'ont rien dit ni fait pour éclairer leurs amis sur ce que M. Segers appelle les dures réalités de l'heure présente. »

« Voilà donc un parti qui se trouve au Gouvernement et qui représente les trois septièmes de la population, et qui juge inutile de parler du temps de service. Comme on ne peut quand même pas l'accuser de ne pas vouloir défendre le pays contre l'invasion, leur parti nous doit conclure que le danger n'est pas aussi grand qu'il le dit et qu'on se trouve en présence d'une campagne « de marchands de canons », intéressés à massacrer les Belges. »

« C'est ce que l'on fait semblant de croire et que l'on clame partout à l'extrême-gauche. Du côté gouvernemental, on ne dit rien. M. le ministre Devèze, à Mons, a déclaré qu'il parlait en son nom personnel, et que ce serait au pays de se prononcer. »

« Mais pour ce faire, il faut renseigner le pays. Et le Gouvernement se tait. Il prend des mesures énergiques pour redresser le commerce et l'industrie. Il multiplie les communiqués et les discours sur la bataille qu'il mène pour que le Belge se libère des difficultés économiques et financières actuelles. »

« Quant à aux dures réalités créées par la menace allemande, il s'en tait. Comme le pays se rendrait-il compte de cette menace si ceux qui devraient l'instruire ne disent rien. Je n'ignore pas que si le Gouvernement se tait, c'est parce qu'il craint de ne pas être suivi par un Parlement divisé, et qu'il préfère lanterner plutôt que de tomber, au sujet de la défense nationale, dans le pays qui ne sait pas cela, pense logiquement que la situation internationale n'est pas aussi grave qu'on le déclare, puisque le Gouvernement est muet sur le danger allemand, alors qu'il dit tant de choses sur le danger financier. »

On cherche vainement le fils du riche Américain George Weyenhauser enlevé par des bandits

New-York, 28 mai. — Un mystère angossant plane sur le sort de George Weyenhauser, enfant de neuf ans, enlevé à Taconia (Etat de Washington). Le petit George a été enlevé à la sortie de l'école. Ses parents ont reçu une lettre exigeant 3 millions de francs de rançon. S'ils acceptaient, ils devraient faire flotter un drapeau d'enfant au faite de leur maison — que l'on aperçoit à plusieurs kilomètres à la ronde.

Bien que M. et M^{me} Weyenhauser soient prêts à payer la rançon demandée, ils n'ont jusqu'ici reçu aucune autre communication des bandits. Des détectives participent, en grand nombre, aux recherches ; des avions survolent la région.

Ce rap a provoqué une émotion considérable aux Etats-Unis, tant en raison des circonstances dans lesquelles il a été accompli qu'en raison de la personnalité de M. Weyenhauser.

Le père du petit George est, en effet, l'un des hommes les plus riches de l'Amérique ; magnat du pétrole, il a récemment fondé l'habitation et se rendait d'un avion privé à son domicile de New-York.

Mardi après-midi, Mme Maersk, demeurant à Houtkerque, s'était rendue chez son frère, qui habite au lieu dit « Les quatre entrelacs », avec son enfant, André, âgé de 27 mois.

« Un accident dont, l'enfant sortit pour jouer devant l'habitation et se rendait d'un avion privé à son domicile de New-York. »

« Un avion de bombardement de l'armée américaine s'est écrasé dans un champ de blé, à 2 km de la ferme de M. Maersk. »

LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE ET LE PAYS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

M. Segers, sénateur d'Anvers et président de la Fédération des Cercles et Associations catholiques, a fait allusion à cette question, dans le discours qu'il a prononcé au Sénat sur les problèmes internationaux.

Après avoir souligné les armements intensifs de l'Allemagne et le danger qu'ils présentent pour la paix en général et pour la sécurité de la Belgique en particulier, il a ajouté :

« Je me demande si nous n'avons pas eu tort de réduire trop sensiblement le temps du service. Je tremble parfois, en songeant aujourd'hui, que si nous n'avons pas un compte suffisant des dures réalités de l'heure présente, la question peut se poser. Mais si le pays ne se rend pas suffisamment compte du danger, peut-on le lui reprocher ?

« Si le pays ne se rend pas suffisamment compte du danger, peut-on le lui reprocher ? Si donc l'on instruit, courageusement, au risque de se rendre impopulaire ?

« Les socialistes ont déjà décidé que la question du temps de service ne pouvait pas se poser actuellement. Les ministres socialistes n'ont rien dit ni fait pour éclairer leurs amis sur ce que M. Segers appelle les dures réalités de l'heure présente. »

Les élections radiophoniques dans la région du Nord

La liste Thibaut est élue

On sait que dimanche dernier se sont déroulées dans les douze régions radiophoniques de la France les élections pour la désignation des représentants des auditeurs dans le Conseil de gérance des postes d'Etat.

Le Nord tenait la tête des régions tant par le nombre des inscrits que par celui des votants. C'est ce qui explique que les résultats ont été connus plus tardivement que dans les autres centres du territoire.

En effet, par le poste de Lille, 66.417 auditeurs s'étaient fait inscrire et 53.191 ont voté.

La liste de l'Union des groupements radiophoniques a obtenu un éclatant succès puisqu'elle passe à la majorité absolue contre la liste socialiste.

Maintenant donc, il ne reste plus qu'à se mettre au travail avec ardeur pour réaliser le programme que la majorité des auditeurs inscrits a fait triompher.

Voici les résultats : Liste de l'Union des groupements radiophoniques : MM. A. Thibaut, 35.041 ; A. Carrière, 34.811 ; A. Crétieux, 35.126 ; P. Hasselbroek, 31.450 ; P. Julien, 35.220 ; L. Lagouge, 34.871 ; J. Lebrun, 35.125 ; R. Rogé, 34.900 ; P. Royer, 35.104 ; E. Vandenaes, 34.770.